

Bordereau attestant l'exactitude des informations - LA ROCHELLE - 1704 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 26/07/2024 - 7415 - 2014 B 00232 - 800 791 402 - LA PLATERE

LA PLATERE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 10 rue Le Corbusier
17440 AYTRE
800 791 402 R.C.S. LA ROCHELLE

AFFECTATION DES RESULTATS

Exercice clos le 31 décembre 2023

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Extrait du rapport de gestion

X - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'affectation du résultat que nous vous proposons est conforme à la loi et à nos statuts.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2023, s'élevant à 1.055.713,96 €, de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende aux associés	200.000,00 €
- Au poste « Autres réserves »	855.713,96 €

Le dividende brut ainsi alloué s'établirait à 3,204 € par titre.

Ce dividende serait mis en paiement au siège social à compter de l'assemblée générale appelée à statuer sur l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Compte tenu du prélèvement obligatoire à la source des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle) suite à la loi de Finances 2018, conformément aux dispositions des articles L 136-6 et L 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, le dividende global net perçu par les associés personnes physiques s'élèverait à :

$$200.000 \text{ €} - (200.000 \text{ €} \times 17,2 \%) = 165.600 \text{ €}$$

soit la somme nette de 2,653 € par titre

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Pour les associés personnes physiques, les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013 sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 %.

La loi de Finances pour 2018 modifie le taux du prélèvement à la source obligatoire forfaitaire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Elle instaure par ailleurs une taxation forfaitaire d'égal montant, étant précisé que le contribuable peut opter pour le barème de l'impôt sur le revenu lors de l'établissement de la déclaration de revenus.

Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence N-2 est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander une dispense de ce prélèvement.

Cette dispense de prélèvement est formulée par l'associé personne physique par une attestation sur l'honneur à produire auprès de la société plus tard le 30 novembre N-1 et indiquant que le revenu fiscal de référence établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur aux seuils susvisés.

RESOLUTION VOTEE DE L'AFFECTATION DES RESULTATS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 25 juin 2024

TROISIEME RESOLUTION **AFFECTATION DES RESULTATS**

L'assemblée générale **DECIDE**, sur proposition de la gérance, d'affecter le bénéfice de l'exercice clos au 31 décembre 2023, s'élevant à 1.055.713,96 €, de la manière suivante :

- | | |
|---|--------------|
| - A la distribution d'un dividende aux associés | 200.000,00 € |
| - Au poste « Autres réserves » | 855.713,96 € |

Le dividende brut ainsi alloué s'établira à 3,204 € par titre.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social ce jour.

Compte tenu du prélèvement obligatoire à la source des contributions sociales (CSG, CRDS, prélèvement social et contribution additionnelle) suite à la loi de Finances 2018, conformément aux dispositions des articles L 136-6 et L 136-7 du Code de la Sécurité Sociale, le dividende global net perçu par les associés personnes physiques s'élèvera à :

$$200.000 \text{ €} - (200.000 \text{ €} \times 17,2 \text{ \%}) = 165.600 \text{ €}$$

soit la somme nette de 2,653 € par titre

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts.

Pour les associés personnes physiques, les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013 sont imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, après application d'un abattement de 40 %.

La loi de Finances pour 2018 modifie le taux du prélèvement à la source obligatoire forfaitaire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu.

Elle instaure par ailleurs une taxation forfaitaire d'égal montant, étant précisé que le contribuable peut opter pour le barème de l'impôt sur le revenu lors de l'établissement de la déclaration de revenus.

Les personnes physiques dont le revenu fiscal de référence N-2 est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à imposition commune) peuvent demander une dispense de ce prélèvement.

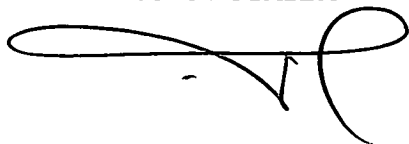
Cette dispense de prélèvement est formulée par l'associé personne physique par une attestation sur l'honneur à produire auprès de la société plus tard le 30 novembre N-1 et indiquant que le revenu fiscal de référence établi au titre des revenus de l'avant dernière année précédant le paiement des dividendes est inférieur aux seuils susvisés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié exact

La gérance

Vincent POIRIER



Aurélié POIRIER



LA PLATERE
Société à responsabilité limitée au capital de 1.000.000 euros
Siège social : 10 rue Le Corbusier
17440 AYTRE
800 791 402 R.C.S. LA ROCHELLE

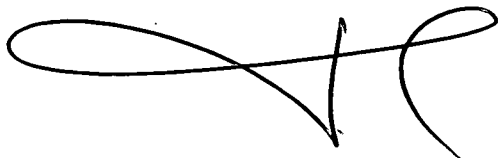
EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2023

Comptes annuels
(Bilan – Compte de résultat et annexes)

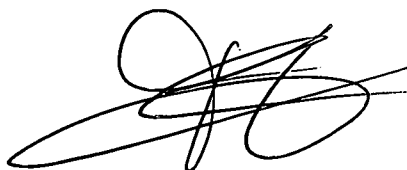
(Certifiés conformes)

La Gérance

Vincent POIRIER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a vertical stroke and a curved tail.

Aurélié POIRIER

A complex, handwritten signature in black ink, featuring multiple overlapping loops and a long horizontal stroke.

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts).

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : LA PLATERE		1 1 2 1				
Adresse de l'entreprise 10 RUE LE CORBUSIER 17440 AYTRE		Durée de l'exercice précédent * 1 1 2 1				
Numéro SIRET * 8 0 0 7 9 1 4 0 2 0 0 0 2 0		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le 13 1 1 2 1 2 1 0 2 1 3				
		Bat 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	7 330	7 570
		Fonds commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 071	7 395
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	5 530 290	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés		BD	BE			
Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *		BH	BI	117 474	117 474	
TOTAL (II)		BJ	BK	22 401	5 662 729	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	30 716	30 716
		Autres créances (3)	BZ	CA	951 453	951 453
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	DIVERS	Disponibilités	CF	CG	2 181 393	2 181 393
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	1 392	1 392
		TOTAL (III)	CJ	CK	3 164 955	3 164 955
		Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
			Prièmes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO		1A	22 401	8 827 683	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2024

Désignation de l'entreprise		LA PLATERE		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000 000...)	DA	1 000 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	100 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 909 831		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 055 714		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	4 065 545	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	8 192		
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 478 856		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	216 154		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	46 873		
	Dettes fiscales et sociales	DY	12 062		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EA			
	TOTAL (IV)	EB	4 762 138		
	TOTAL (V)	EC			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	ED	8 827 683		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 762 138			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :

LA PLATERE

Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue	}	FD		FE		FF
	services *	FG	187 308	FH		FI	187 308
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	187 308	FK		FL	187 308
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	2 747
	Autres produits (1) (11)					FQ	30
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	190 085
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	131 338
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 510
	Salaires et traitements *					FY	91 118
	Charges sociales (10)					FZ	61 975
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	}		HS			GA
	- dotations aux amortissements * (dont fonds de commerce					GB	
	- dotations aux provisions					GC	
	Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE	1
Autres charges (12)					GF	296 028	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	(105 943)
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	690 133
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
Total des produits financiers (V)						GP	690 138
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	145 250
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
Total des charges financières (VI)						GU	145 250
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							
						GV	544 888
						GW	438 946

(RENVOIS : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		LA PLATERE		Néant ☐		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 889 230		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 889 230		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	26		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	1 272 436		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	1 272 462		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	616 768		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 769 453		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 713 739		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 055 714		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont		HY		
		produits de locations immobilières		IG		
	(3)	Dont		HP		
		Crédit bail mobilier *		HQ		
	(4)	Dont		IH		
		Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IJ		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IK		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IX		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		RC		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RD		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		A1	2 747	
	(9)	Dont transferts de charges		A2	61 975	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)		A3		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A4		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	23 268	
		obligatoires		A9	38 708	
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin		A7	5 237	
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le caduc (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Produits cession éléments actifs cédés			1 889 230			
Valeur nette comptable éléments actifs cédés		1 272 436				
Pénalités et amendes		26				
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes aux comptes annuels

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 827 683,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 055 713,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3,
Règlement CRC n°2000-06 du 07 décembre 2000 sur les passifs,
Règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et 2003-07 du 12 décembre 2003 sur les amortissements et provisions,
Règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 sur les actifs,
Règlement CRC n°2005-09 du 03 novembre 2005.

Les conventions générales comptables :

Les conventions générales comptables appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisation corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Un test de dépréciation des immobilisations est réalisé à la clôture de chaque exercice. Lorsque la valeur actuelle se révèle être inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Composants :

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés suivant le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif et à défaut selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la méthode simplifiée prévue en faveur des PME (règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005), les immobilisations non décomposables sont amorties sur leur durée d'usage, tandis que les immobilisations décomposables sont amorties sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 685 129

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 900			14 900
Immobilisations corporelles	38 093	1 773	17 400	22 465
Immobilisations financières	6 902 538	15 464	1 270 238	5 647 764
TOTAL	6 955 531	17 237	1 287 638	5 685 129

Amortissements et provisions d'actif = 22 401

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 730	4 600		7 330
Immobilisations corporelles	25 786	4 485	15 201	15 071
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 516	9 085	15 201	22 401

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	14 900	7 330	7 570	de 3 à 4 ans
Inst.agenc.divers	16 000	11 004	4 996	10 ans
Materiel bureau et info.	6 465	4 066	2 399	de 3 à 5 ans
TOTAL	37 365	22 401	14 965	

Etat des créances = 1 101 035

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	117 474		117 474
Actif circulant & charges d'avance	983 561	983 561	
TOTAL	1 101 035	983 561	117 474

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 936

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 936
Disponibilités	
TOTAL	2 936

Charges constatées d'avance = 1 392

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	62408	16,02	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	62408	16,02	1 000 000

Etat des dettes = 4 762 138

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 487 048	1 007 097	3 186 749	293 202
Dettes financières diverses	216 154	216 154		
Fournisseurs	46 873	46 873		
Dettes fiscales & sociales	12 062	12 062		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 762 138	1 282 187	3 186 749	293 202

Charges à payer par postes du bilan = 31 526

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 192
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 775
Dettes fiscales & sociales	6 559
Autres dettes	
TOTAL	31 526

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 187 308

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	187 308	100,00 %
TOTAL	187 308	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Annexes aux comptes annuels (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 936

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenir(409800000)	2 382
Produits a recevoir(468700000)	554
TOTAL	2 936

Charges constatées d'avance = 1 392

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000000)	1 392
TOTAL	1 392

Charges à payer = 31 526

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168810000)	8 192
TOTAL	8 192

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100000)	16 775
TOTAL	16 775

Dettes fiscales et sociales	Montant
Cotisations tns mme poirier a (428600000)	5 941
Etat charges a payer(448600000)	618
TOTAL	6 559

Annexes aux comptes annuels (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

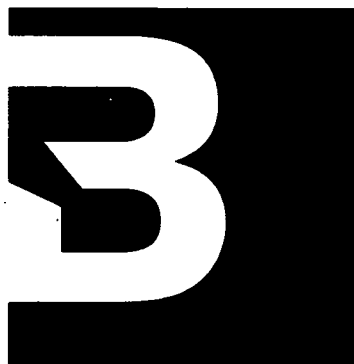
Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
b) Nombre d'actions émises	62 408	62 408	62 408	62 408	62 408
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	187 308	194 003	164 000	176 400	181 793
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 064 799	712 916	882 111	180 451	183 376
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 064 799	712 916	882 111	180 451	183 376
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 055 714	703 672	875 784	173 913	180 800
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	17	11	14	3	3
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	17	11	14	3	3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		42 358	72 432	69 424	60 432
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	153 093	111 025	78 991	57 236	54 770

Observations complémentaires

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

[illegible]

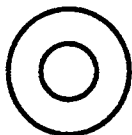
Observations complémentaires



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos le 31 décembre 2023

LA PLATERE

10 Rue Le Corbusier 17440 AYTRE
SARL au capital de 1 000 000 euros
RCS LA ROCHELLE – 800 791 402





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2023

*de la Société LA PLATERE, SARL au capital social de 1 000 000 euros,
sise 10 Rue Le Corbusier 17440 AYTRE
immatriculée auprès du RCS de LA ROCHELLE sous le numéro 800 791 402*

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **LA PLATERE** relatifs à l'exercice clos **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I - Opinion sur les comptes annuels

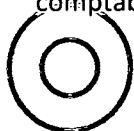
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **LA PLATERE** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1^{er} JANVIER 2023** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.





III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

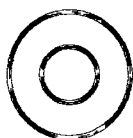
- ③ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion.
Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ③ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ③ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ③ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- ③ Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ③ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle, le 10 juin 2024



Blue Audit
Quai Georges Siménon
17000 La Rochelle
Siret 837 791 425 00015
Tél : 05 46 30 333

Arnaud Fougère, Blue Audit
Commissaire aux comptes



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	14 900	7 330	7 570	12 170	- 4 600
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	22 465	15 071	7 395	12 307	- 4 912
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	5 530 290		5 530 290	6 794 222	-1 263 932
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	117 474		117 474	108 316	9 158
TOTAL (I)	5 685 129	22 401	5 662 729	6 927 014	-1 264 285
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	30 716		30 716	64 225	- 33 509
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	1 150		1 150		1 150
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 771		7 771	11 959	- 4 188
. Autres	942 532		942 532	798 318	144 214
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	2 181 393		2 181 393	191 148	1 990 245
Charges constatées d'avance	1 392		1 392	542	850
TOTAL (II)	3 164 955		3 164 955	1 066 192	2 098 763
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	8 850 084	22 401	8 827 683	7 993 207	834 476


 Blue
 Quai Georges Bonin
 17000 La Rochelle
 Siret 837 791 425 0001
 Tél : 05 46 300 333

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000 000)	1 000 000	1 000 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	100 000	100 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 909 831	1 306 159	603 672
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 055 714	703 672	352 042
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	4 065 545	3 109 831	955 714
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles	8 192	4 085	4 107
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	4 478 856	4 542 316	- 63 460
Découverts, concours bancaires		12	- 12
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	216 154	159 844	56 310
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	46 873	75 706	- 28 833
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	5 941	10 088	- 4 147
Organismes sociaux	384	1 725	- 1 341
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 119	2 484	2 635
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	618	31 081	- 30 463
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		56 034	- 56 034
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	4 762 138	4 883 376	- 121 238
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	8 827 683	7 993 207	834 476



Blue Audit
 Qual Georges Simenon
 17000 La Rochelle
 Siret 437 791 425 00015
 Tél 05 46 300 333

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présente en Euros						
	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	187 308		187 308	194 003	- 6 695	-3,45
Chiffres d'affaires Nets	187 308		187 308	194 003	- 6 695	-3,45
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			2 747	5 420	- 2 673	-49,32
Autres produits			30	4	26	650,00
Total des produits d'exploitation			190 085	199 427	- 9 342	-4,68
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			131 338	96 796	34 542	35,69
Impôts, taxes et versements assimilés			2 510	3 830	- 1 320	-34,46
Salaires et traitements			91 118	95 696	- 4 578	-4,78
Charges sociales			61 975	57 687	4 288	7,43
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 085	9 244	- 159	-1,72
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			1	395	- 394	-99,75
Total des charges d'exploitation			296 028	263 647	32 381	12,28
RESULTAT EXPLOITATION			-105 943	-64 219	- 41 724	64,97
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations			690 133	854 082	- 163 949	-19,20
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés			6	4	2	50,00
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers			690 138	854 086	- 163 948	-19,20
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			145 250	86 436	58 814	68,04
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			145 250	86 436	58 814	68,04
RESULTAT FINANCIER			544 888	767 650	- 222 762	-29,02
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			438 946	703 431	- 264 485	-37,60


 Bluewin
 Quai Georges Simenon
 17000 La Rochelle
 Siret 837 791 423 00015
 Tél : 05 46 30 7 327

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 889 230	4 991	1 884 239	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	1 889 230	4 991	1 884 239	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	26		26	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	1 272 436	4 750	1 267 686	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	1 272 462	4 750	1 267 712	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	616 768	241	616 527	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
Total des Produits	2 769 453	1 058 504	1 710 949	161,64
Total des charges	1 713 739	354 832	1 358 907	382,97
RESULTAT NET	1 055 714	703 672	352 042	50,03
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				



Blue Audit
 Quai Georges Simenon
 17100 La Rochelle
 Siret 837 791 425 00015
 Tél : 05 46 300 331

Annexes aux comptes annuels

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 8 827 683,40 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 055 713,96 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Décret 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3,
Règlement CRC n°2000-06 du 07 décembre 2000 sur les passifs,
Règlement CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 et 2003-07 du 12 décembre 2003 sur les amortissements et provisions,
Règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 sur les actifs,
Règlement CRC n°2005-09 du 03 novembre 2005.

Les conventions générales comptables :

Les conventions générales comptables appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- indépendance des exercices.

Immobilisation corporelles et incorporelles :

Les immobilisations sont évaluées à leurs coûts d'acquisition.

Un test de dépréciation des immobilisations est réalisé à la clôture de chaque exercice. Lorsque la valeur actuelle se révèle être inférieure à la valeur nette comptable une dépréciation est pratiquée pour la différence.

Composants :

Les éléments principaux d'immobilisations corporelles devant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, sont comptabilisés séparément dès l'origine et lors des remplacements.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés suivant le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif et à défaut selon le mode linéaire.

Dans le cadre de la méthode simplifiée prévue en faveur des PME (règlement 05-09 du CRC du 3 novembre 2005), les immobilisations non décomposables sont amorties sur leur durée d'usage, tandis que les immobilisations décomposables sont amorties sur la durée réelle d'utilisation.

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu ».

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



Blue Audit
Qual Georges Simenor
17000 La Rochelle
Siret: 837 791 425 00015
Tél: 05 46 300 300

Novatis Expertise

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 5 685 129

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	14 900			14 900
Immobilisations corporelles	38 093	1 773	17 400	22 465
Immobilisations financières	6 902 538	15 464	1 270 238	5 647 764
TOTAL	6 955 531	17 237	1 287 638	5 685 129

Amortissements et provisions d'actif = 22 401

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 730	4 600		7 330
Immobilisations corporelles	25 786	4 485	15 201	15 071
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	28 516	9 085	15 201	22 401

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciel	14 900	7 330	7 570	de 3 à 4 ans
Inst.agenc.divers	16 000	11 004	4 996	10 ans
Materiel bureau et info.	6 465	4 066	2 399	de 3 à 5 ans
TOTAL	37 365	22 401	14 965	

Etat des créances = 1 101 035

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	117 474		117 474
Actif circulant & charges d'avance	983 561	983 561	
TOTAL	1 101 035	983 561	117 474

Produits à recevoir par postes du bilan = 2 936

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 936
Disponibilités	
TOTAL	2 936

Charges constatées d'avance = 1 392

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



Blue Audit
Quali Georges Simonon
17000 La Rochelle
Siret 257 791 423 00015
Tél : 05 46 30 1 333

Annexes aux comptes annuels (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 1 000 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	62408	16,02	1 000 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	62408	16,02	1 000 000

Etat des dettes = 4 762 138

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	4 487 048	1 007 097	3 186 749	293 202
Dettes financières diverses	216 154	216 154		
Fournisseurs	46 873	46 873		
Dettes fiscales & sociales	12 062	12 062		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 762 138	1 282 187	3 186 749	293 202

Charges à payer par postes du bilan = 31 526

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	8 192
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 775
Dettes fiscales & sociales	6 559
Autres dettes	
TOTAL	31 526



Elus Adm.
Quai Georges Sim
17000 La Rochelle
Siret 827 791 47 300
Tél : 05 46 11 11 11

Annexes aux comptes annuels (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 187 308**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	187 308	100,00 %
TOTAL	187 308	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.



Blue Audit
Quai Georges Simenon
17000 La Rochelle
Siret 831 791 425 00015
Tél : 01 46 300 333

Annexes aux comptes annuels (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.



Blue Audit
Quai Georges Simonon
17000 La Rochelle
Siret 637 791 425 00015
Tél : 05 46 300 333

Annexes aux comptes annuels (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 2 936

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournis.rrr a obtenir(409800000)	2 382
Produits a recevoir(468700000)	554
TOTAL	2 936

Charges constatées d'avance = 1 392

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(486000000)	1 392
TOTAL	1 392

Charges à payer = 31 526

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus s/emprunt(168810000)	8 192
TOTAL	8 192

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - fnp(408100000)	16 775
TOTAL	16 775

Dettes fiscales et sociales	Montant
Cotisations tns mme poirier a (428600000)	5 941
Etat charges a payer(448600000)	618
TOTAL	6 559



Blue Audit
 Quai Georges Simonon
 17000 La Rochelle
 Siret 837 791 425 03015
 Tél : 05 46 300 333

Annexes aux comptes annuels (suite)**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000
b) Nombre d'actions émises	62 408	62 408	62 408	62 408	62 408
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	187 308	194 003	164 000	176 400	181 793
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 064 799	712 916	882 111	180 451	183 376
c) Impôt sur les bénéfices					
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 064 799	712 916	882 111	180 451	183 376
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 055 714	703 672	875 784	173 913	180 800
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	17	11	14	3	3
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	17	11	14	3	3
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale		42 358	72 432	69 424	60 432
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	153 093	111 025	78 991	57 236	54 770

Observations complémentaires


Blue Audit
 Qua Georges Simon
 17000 La Rochelle
 Siret 337 791 425 00015
 Tel 05 46 300 337

